

ADHESION

Face au désengagement de l'état dans le financement de la pluralité syndicale, face aux nombreux tracasseries judiciaires, face à la répression syndicale dont nous sommes, entre autres syndicats, objet nous avons plus que jamais besoin d'adhérents, de militants et de sympathisants.

Nous nous battons pour une vie agricole plurielle, harmonieuse et reproductible.

Nous nous battons contre le manque de pluralité syndicale.

Nous nous battons pour que cessent les appuis à l'exportation de nos productions agricoles qui paupérisent aussi bien nos agriculteurs respectueux de leur métier que les paysans des pays dits émergents qui produisent à des prix incapables de lutter contre ceux des denrées importées.

Nous nous battons aussi pour que chaque pays de notre planète puisse produire la nourriture dont sa population a besoin dans le respect des traditions et de l'environnement.

En résumé : souveraineté alimentaire.

Vaste programme qui nécessite de l'argent et des hommes...

En tant que paysan vous adhérez en garnissant le cartouche ci-dessous accompagné de votre règlement, vous recevrez votre carte d'adhérent, la cotisation syndicale peut être portée en frais généraux dans votre comptabilité.

En tant que citoyen soucieux de la préservation d'une nourriture saine, vous pouvez adhérer comme sympathisant de nos combats selon le même procédé que pour les professionnels. Vous recevrez une carte « ami de la Confédération de l'Aude ».

Chaque adhérent ou ami de la Confédération est invité à participer aux réunions élargies du secrétariat dites réunions « collectif » et aux assemblées générales ; les adhérents sont invités à prendre part à la commission qui concerne leurs productions : élevage, viticulture, grandes cultures etc.

[Bulletin d'adhésion à télécharger](#)